



# Il était une Foy

Avril 2021

N°52

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour à toutes et à tous,**

Depuis plusieurs années, les élus du Conseil Municipal

travaillent sur des projets majeurs et structurants pour développer la commune. Depuis quelques semaines, ces réflexions se sont transformées en actions concrètes et de nombreuses zones de travaux sont apparues. Ces travaux peuvent momentanément perturber vos habitudes et votre tranquillité. Soyez assurés qu'avec les différents intervenants de ces chantiers, nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum ces désagréments. L'objectif est bien entendu de préparer l'avenir à court et moyen terme.

Plusieurs petits lotissements sont en phase de préparation, et donc de travaux, pour assurer le développement raisonné de notre commune.

Les travaux d'entretien ou même de réhabilitation de chemins de randonnée sont nécessaires et permettent de poursuivre le maillage des chemins et sentiers déjà présents sur notre commune.

Très prochainement, les travaux du nouveau bâtiment du service technique vont démarrer chemin de Mestroun. Ceux du nouveau groupe scolaire sont aussi prévus dans les toutes prochaines semaines.

Nous profitons de ce bulletin pour vous remercier de votre compréhension face aux gênes occasionnées par ces travaux et pour vous demander de bien respecter les règles de sécurité qui en découlent.

Ces projets sont tous d'intérêt général, ils contribuent à l'évolution positive de notre commune. Nous comptons sur vous pour les accompagner.

Votre Maire,  
**François Vives**

## Pour vous informer

## Votre nouvelle équipe communication

En amont du Conseil Municipal, la préparation des projets s'appuie sur des commissions municipales composées d'élus et de comités consultatifs permettant aux administrés de s'impliquer dans la gestion de la commune.

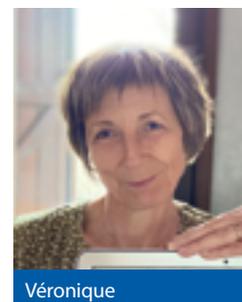


Aline, Isabelle, François, Amandine



Joëlle, Sylvie, Carole, Dominique, Antoine

Le comité consultatif communication est composé du Maire, d'élus et de Foyens. Son objectif est d'établir une communication efficace et conviviale avec la population au travers de différents outils (journal trimestriel, site internet, réunions, livret d'accueil, support aux associations, etc.). Depuis sa mise en place en juillet 2020, la nouvelle équipe communication se réunit une fois par mois. Une réunion trimestrielle est dédiée à la préparation du Journal Municipal « Il Était Une Foy ». La commission a aussi analysé les réponses de l'enquête communication et proposera de nouveaux outils parmi lesquels deux ont été adoptés ces derniers mois : la Newsletter du site internet et l'application PanneauPocket (voir page 5). La pandémie a perturbé le déroulement des réunions « Parlons-en » et des autres événements conviviaux qui permettaient aux élus et aux Foyens d'échanger en présentiel.



Véronique



Cassandre

### Le 16 avril, participez à la première réunion publique virtuelle.

Le comité communication vous propose une nouvelle formule d'échanges avec la mise en place de réunions virtuelles « Gardons le contact ». La première aura lieu le **vendredi 16 avril à 20h30** pour un moment d'échange virtuel questions & réponses. Les détails de connexion seront diffusés sur le site internet.

### Dans votre journal d'avril...

**Action Municipale > Page 2**

Le pont d'en Caillaouet

**Action Publique > Page 4**

Eclairage publique

**Vivre à Sainte-Foy > Page 6**

Deux lotissements à la vente

**Vivre à Sainte-Foy > Page 7**

Nouveau correspondant de presse

## La commune en mouvement

# Zoom sur les chantiers communaux

### La construction du service technique est lancée

Depuis la communication faite lors du Bulletin Municipal n°51, les étapes administratives accompagnant le choix des entreprises se sont déroulées avec notamment des échanges sur la technique et le coût de chaque lot en utilisant la plateforme numérique des appels d'offres de la Dépêche du Midi.

La notification d'attribution aux titulaires des lots a été faite le 12 mars 2021. Pour les 11 lots, ce sont 7 entreprises de Haute-Garonne, 1 du Gers, 2 du Tarn-et-Garonne et 1 de l'Aveyron qui

ont été retenues. Le chantier à proximité du stade devrait s'animer de la fin avril jusqu'à la fin de l'année 2021. Un beau début d'année 2022 en perspective pour les agents !

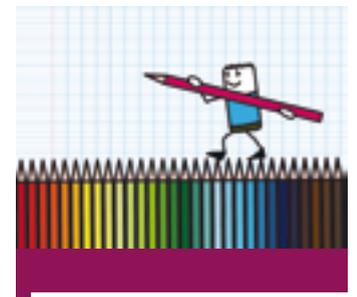
### Le complexe scolaire suit de près le service technique

Le projet du complexe scolaire d'un coût dix fois supérieur à celui du service technique comporte 14 lots de travaux. L'architecte et les élus ont souhaité rencontrer plusieurs entreprises pour les lots majeurs : 22 entreprises ont été invitées à la Mairie dans le respect des règles

sanitaires, sur deux journées bien denses. Chaque candidat a pu améliorer sa proposition. Le choix des entreprises a été finalisé puis validé en commission d'appels d'offres le 10 février 2021.

### Demande de subvention

Ces 2 projets ont fait l'objet de demande de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté de communes et de la CAF. Ces subventions sont indispensables pour boucler les plans de financement et contractualiser les offres de prêts avec les banques retenues.



### Rentrée scolaire 2021-2022

### Inscriptions écoles élémentaire et maternelle

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont ouvertes. Préservons nos classes. Inscrivez vos enfants dès à présent. La date limite des inscriptions est fixée au **vendredi 14 mai à 17 heures**.



### Découverte Deux stagiaires à la mairie

Deux stagiaires, Clara Ocherowitch et David Del Rey, lycéens en classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) au lycée « Le Savès » de Rieumes, ont été accueillis à la Mairie pour un stage de 4 semaines du 22 février au 19 mars. Clara et David ont découvert l'ensemble des différents services administratifs (Accueil, Urbanisme, Comptabilité, Marchés Publics, Communication et Ressources Humaines) qui assurent la gestion quotidienne de la commune. Ils se sont rapidement intégrés à l'équipe des agents administratifs de la Mairie et ont pu être associés à certaines tâches. Clara et David, extrêmement satisfaits de leur stage, ont pu constater de l'intérieur, les multiples attributions d'une collectivité territoriale.



Route barrée au pont d'en Caillaouet

## Pont d'en Caillaouet

### La sécurité avant tout...

**Les intempéries, le temps qui passe, le passage de véhicules au tonnage supérieur à celui défini ont « usé » le pont qui enjambe « le Trujol ».**

À la suite des constats visuels de dégradations qui sont apparues sur le pont d'en Caillaouet, la communauté de communes Cœur de Garonne, en charge de la gestion de la voirie, a demandé une expertise technique sur l'état structurel de ce pont. Sans tarder, une déviation a été mise en place et les riverains ont tous été prévenus. Les circuits des transports scolaires et du ramassage des ordures ménagères ont

été ajustés en conséquence. Des plots en béton ont été installés pour éviter tout franchissement du pont par des véhicules. La liste des défauts est maintenant connue : ravinement et érosion du talus rive gauche en amont, embâcles côté aval, déversement des garde-corps et corrosion sur les plaques du radier.

Une étude est en cours pour définir les réparations à engager. Ni le délai de remise en service du pont ni, en conséquence, celui de la réouverture du chemin d'en Caillaouet ne sont connus à ce jour.

## Maternelle Équipement numérique à l'école

En 2020, l'école maternelle Jean Baptiste Clément a répondu à un appel à projets pour que les écoles bénéficient d'équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux. L'école maternelle a été sélectionnée ainsi que 3432 écoles. Le choix a été fait par les enseignants d'équiper chaque classe d'un vidéoprojecteur avec support et écran pour compléter l'ordinateur connecté à internet qu'utilisent les élèves, ainsi que des casques et des micros qui permettront aux élèves d'enregistrer et d'écouter leurs productions.

Un Espace Numérique de Travail est également demandé pour que les parents aient une vision de ce qui est travaillé en classe. Cette opération est chiffrée à 5600€ subventionnée à 50% par l'Etat.

Fort de cette expérience, l'école élémentaire Jules Ferry vient de répondre à l'appel à projets 2021 pour du matériel transférable dans la future école.

## Nature

# De nouvelles balades en perspective...

Deux chemins pour une liaison piétonnière vers Saint-Lys

Les premiers travaux ont été engagés dans le cadre du projet de réalisation d'une liaison piétonnière entre notre commune et Saint-Lys. Le chemin rural de Mongarros (en bleu sur la vue aérienne) était fermé depuis de nombreuses années. L'opportunité s'est présentée de pouvoir le rouvrir dans le cadre d'un accord entre un agriculteur et une entreprise de travaux publics. Le chemin a été renforcé pour pouvoir créer une piste carrossable. Pendant trois ans et sous certaines conditions, cette piste permettra à des camions d'apporter de la terre pour niveler des terres agricoles qui seront ainsi valorisées. Le chemin sera ensuite restitué à la commune comme chemin de randonnée et d'accès aux proprié-

tés agricoles qu'il desservira. En parallèle, un second chemin sera consolidé le long de la Galage (en vert et blanc sur la vue aérienne). Le tracé définitif (Option 1 ou Option 2) est à arrêter avec le propriétaire et l'agriculteur concernés. Le chemin débutera près du nouveau local multi-activités, le long de la station d'épuration. Deux passerelles y seront installées. Ces deux chemins se rejoindront sur la commune de Saint-Lys (en violet sur la vue aérienne). Après la jonction, le chemin se poursuivra pour déboucher près de la piscine et du moulin à vent. Une boucle de 3,5 km sera ainsi créée. Une grande prudence est recommandée dans cette zone tant que les travaux ne sont pas terminés.



Vue aérienne de la zone décrite dans cet article



Chemin le long de la Galage



Chemin rural de Mongarros



### Les actions de la 3CG

Dans le cadre de l'entretien de ses chemins de randonnées, la communauté de communes Cœur de Garonne a remplacé deux passerelles sur notre commune, au niveau des ruisseaux de la Saudrune au Parayre et des Secs sur le GR86 à Bourrieu.

## Nos arbres centenaires

# Pourquoi ont-ils été abattus ?

Comme le Bulletin Municipal n° 51 l'a rappelé, le bois classé des « Près de la Vigne » ainsi que les arbres bordant le che-

min du Couloumé ont été endommagés lors de la tempête de 2004.

Certains nécessitaient d'être

supprimés. La campagne d'abatage a eu lieu en deux étapes en février et mars 2021.

Prochainement, trois sociétés seront contactées pour faire une proposition d'achat des grumes. Viendra ensuite le moment du broyage des branches et de la répartition des copeaux afin de pré-tracer un parcours ludique sur lequel seront replantées différentes essences.

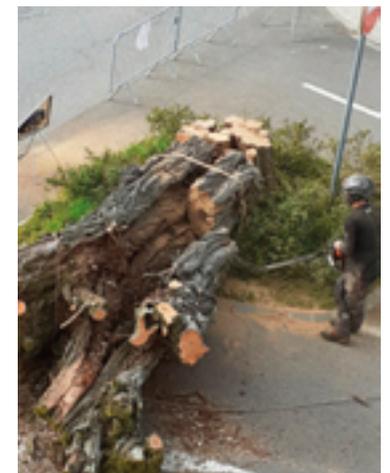
Une fois les travaux terminés, des tables de pique-nique et des bancs élaborés par l'association 3PA de Lahage seront installés aux abords du city-stade et du petit bois.

Au centre-bourg, deux platanes creux ont dû être abattre devant l'école élémentaire. Ils n'étaient pas atteints par le chancre coloré mais leur mort est due à l'incendie des bus en 2012 à la suite duquel ils ont progressivement décliné.

Concernant l'acacia près de la Mairie, il a été abimé par l'incendie du bus en 2020. Une étude est menée à la suite de son abatage pour le dessoucher et trouver la meilleure essence à planter pour le remplacer (robustesse, encombrement, ...).



Première étape d'abatage au bois classé



L'acacia du centre-bourg



## Rénovation thermique

# Rénov'Occitanie pour financer votre rénovation énergétique



**Le secteur de l'habitat est le premier consommateur d'énergie en France (42%) : la Région Occitanie qui souhaite devenir la première région à énergie positive d'ici 2050, lance depuis le début de 2021 le service Rénov'Occitanie.**

Rénov'Occitanie s'adresse aux particuliers qui voudraient améliorer le confort de leur logement, faire des économies sur leurs factures énergétiques et participer à la lutte contre le réchauffement

climatique.

Pour les Foyens, le guichet unique Rénov'Occitanie se trouve à l'espace Jallier de Carbone. Le rôle du guichet unique est de proposer gratuitement un accompagnement complet et un suivi de trois ans pour ceux qui veulent entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur habitat.

Première étape : le diagnostic de votre habitat et les pistes d'améliorations possibles, viendra

ensuite l'étude sur le financement et les aides que vous êtes susceptibles de recevoir (prime énergie, écochèques...), enfin des conseils impartiaux et compétents sur le choix des artisans et les comparatifs de devis permettront de finaliser le montage financier du projet avec une aide à la rédaction des demandes de subventions. Au besoin, un prêt spécial de la Région pour la rénovation énergétique pourra être accordé.

Ensuite Rénov'Occitanie vous accompagnera du lancement des travaux à leur réception et assurera pendant trois ans, un suivi de votre consommation pour veiller à l'atteinte des objectifs d'économies d'énergies : diminuer d'au moins 40 % la consommation d'énergie du logement.

**Pour contacter votre guichet Rénov'Occitanie :**

05 61 97 34 20,

[infoenergie@payssudtoulousein.fr](mailto:infoenergie@payssudtoulousein.fr)



## Haut débit

# La fibre pour tous les Foyens d'ici 2022

**Après la montée en débit de Sainte-Foy en juin 2018 qui concernait 620 abonnés sur les 815 lignes que compte la commune, c'est le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile qui se prépare pour une finalisation en 2022.**

Depuis juin 2018, Haute-Garonne Numérique a confié à la société Fibre 31, dans le cadre d'une délégation de Service Public, la construction du réseau de fibre optique en 4 ans et sur 100 % de son territoire d'intervention.

Dès l'annonce du premier confinement en mars 2020, Fibre 31 a interrompu provisoirement les travaux de construction du réseau en cours. Au mois de mai 2020, les chantiers de déploiement ont repris en Haute-

Garonne dans le respect des consignes sanitaires. L'objectif d'un déploiement achevé pour la fin 2022 reste fixé.

Le calendrier de déploiement de la fibre optique par zone technique est disponible sur le site [www.hautegaronnenumérique.fr](http://www.hautegaronnenumérique.fr).

Une carte interactive permet de faire une recherche à la commune ou à l'adresse.

Attention, le fait qu'une zone technique soit ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement. L'éligibilité effective du domicile est vérifiable sur le site [www.fibre31.fr](http://www.fibre31.fr).

La Mairie sera à vos côtés pour vous accompagner si nécessaire pendant la phase d'installation de la fibre jusqu'au domicile.

## Eclairage public

# Rénover pour moins de consommation et moins de pollution lumineuse

**Parmi les 40 réseaux d'éclairage sur la commune, 3 ont été rénovés en 2020 : chemin de Minjoulet et route de Rieumes d'En Castagné à Guérin.**

La transformation du réseau au rond-point vers Saint-Lys vient d'être achevée avec le changement du réseau filaire, du poste de commande et la pose de 17 lanternes avec LED. Le ressenti de l'éclairage au rond-point est différent. Avant, un mât unique portait 4 spots de 400W et éclairait bien plus que la voie de circulation. Le SDEHG a redéfini le besoin avec maintenant 4 mâts répartis sur le pourtour et équipés de LED à 51W. C'est une baisse de 1600W à 204W au

niveau du rond-point et pour l'ensemble de 3160W à 855W.

Une étude a été réalisée pour l'éclairage du clocher avec le remplacement des 11 spots de 400W par 16 projecteurs d'illumination de 52W soit une baisse de 4400W à 832W. L'effet sera différent avec des faisceaux de lumière plus concentrés sur les détails du clocher pour les mettre en valeur. Les travaux sont prévus en 2021.

Comme l'éclairage du clocher illuminait un peu le cheminement derrière l'église et que les 3 spots sur le préau vont être supprimés, trois bornes ont été installées pour éclairer le passage.



## Incivilités routières

# Actions de sensibilisation plutôt que de répression

**Un changement durable des comportements des usagers de la route ne peut s'obtenir sans une action continue de prévention.**

L'objectif est de trouver un bon équilibre entre prévention et répression. C'est pourquoi la Mairie et la Gendarmerie ont convenu de maintenir le déploiement d'actions d'informa-

tion et de sensibilisation aux bonnes règles avec notamment des actions ponctuelles pour le respect du 30km/h sur le centre-bourg et le bon usage des places de parking. Toutefois si ces actions de prévention n'étaient pas concluantes, la Gendarmerie pourrait en fonction de la situation, passer en action de répression.



## L'association ACTIOM

# Une complémentaire santé pour tous

La communauté de commune Cœur de Garonne (3CG) a signé une convention en 2018 avec l'association ACTIOM pour mettre en place le dispositif « Ma commune, Ma santé ».

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès de tous à la santé en permettant à chacun de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, il est possible de changer de mutuelle à tout moment. Si vous êtes intéressé, un rendez-vous sera organisé sur la commune et un conseiller étudiera avec vous vos besoins. S'il vous est difficile de

vous déplacer, il pourra se rendre à votre domicile. A l'issue de cet entretien, il vous proposera la solution la plus adaptée. Vous pourrez ensuite adhérer librement à la mutuelle que vous aurez choisie.

### Information et prise de rendez-vous auprès de :

Ma commune, Ma santé :  
05 64 10 00 48  
3CG : 07 71 36 53 05



## Démocratie

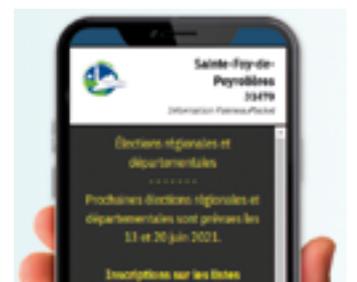
# Prochaines élections départementales et régionales

**En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées au 13 juin 2021 pour le 1<sup>er</sup> tour, et au 20 juin 2021 en cas de 2<sup>ème</sup> tour.**

La loi portant ce report est parue au Journal officiel le 23 février 2021 et le décret de convocation

des électeurs le 7 mars 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place et nous vous conseillons de consulter le site internet communal pour tous les renseignements concernant la procédure à suivre lors des 2 dates.

**Date limite des inscriptions sur les listes électorales : le 7 mai 2021.**



### PanneauPocket Un nouvel outil de communication sur votre téléphone

C'est très simple, télécharger PanneauPocket, taper Sainte-Foy-de-Peyrolières et vous y êtes. Pas d'inscription nécessaire, mais toutes les informations importantes de la Mairie sur votre téléphone.

## Nouveaux lotissements à Sainte-Foy

# De belles opportunités pour vivre près du centre

Depuis le mois de novembre 2020, la sortie du village vers la route de Rieumes est en travaux pour créer deux petits lotissements à proximité immédiate du village :

- Un lotissement communal de trois lots, « Le Clos du Trujol » mis en vente par la commune, et
  - Un lotissement privé de huit lots, « Le Jardin des Fées » commercialisé par la société Hectare.
- A terme, des liaisons douces relieront le nouveau groupe scolaire, ces groupements d'habitations et le centre du village.



Lotissement communal « Le Clos du Trujol »



Lotissement privé « Le Jardin des Fées »

## Portrait d'une Foyenne Christine Dutrey « équicienne »

**Elle exerce un métier encore peu connu « équicienne », rencontre avec Christine Dutrey.**

Cette jeune femme, cavalière depuis 20 ans a choisi d'allier sa passion des chevaux avec son métier d'Aide Médico Psychologique qu'elle pratique depuis 14 ans. Elle a donc choisi de suivre en 2018 une formation en équicie (seule certification professionnelle reconnue dans le champ d'aide par la médiation animale). L'objectif est d'accompagner la personne en situation de handicap ou de souffrance, en visant une amélioration comportementale physique et/ou psychique.

Comme le souligne Christine Dutrey, cet accompagnement à visée thérapeutique, éducative ou encore de loisir repose sur la création d'une relation avec le cheval, celui-ci étant très réceptif aux attentes de l'enfant ou de l'adulte.

Christine Dutrey ne dispense pas d'apprentissages équestres mais propose des ateliers qui se déroulent de manière individuelle ou collective (4 personnes maximum) au Centre Équestre « Équi-Punch » à Saint-Thomas (31470).

**Contact : Christine Dutrey,**  
tél. : **06 83 84 37 72**  
[equiciechris@gmail.com](mailto:equiciechris@gmail.com)



## La pollution numérique ça existe ?

# Oui ! et on peut la limiter...

**Si nos téléphones, tablettes et GPS sont devenus indispensables et d'un usage évident, nous n'en comprenons pas toujours le fonctionnement ni l'impact sur l'environnement. Or ils sont responsables de 4% des émissions de gaz à effet de serre.**

L'augmentation des usages entraînera le doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025. Saviez-vous qu'il faut mobiliser de 50 à 350 fois leur poids en matières pour produire des appareils électriques à forte composante électronique ? Soit 800 kg pour un ordinateur portable.

Saviez-vous que vos données numériques parcourent en moyenne 15 000 km avant d'arriver à destination ?

Or vous pouvez diminuer cet impact : réduire la taille des pièces jointes dans les mails, ne pas répondre systématiquement à tout monde en copie, penser à l'achat d'occasion ou au Repair-Café de Sainte-Foy, etc.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) qui a servi de base à cet article. <https://www.ademe.fr/>.

## Presse

# Richard Vigier, nouveau correspondant local de La Dépêche du Midi



Richard Vigier votre nouveau correspondant local de presse

Pas de chroniques locales dans votre quotidien sans CLP (Correspondant Local de Presse) !

Pour devenir correspondant local, il faut satisfaire à un certain nombre d'exigences : résider sur la commune, avoir de l'intérêt et du temps à consacrer à la vie locale, aux différents événements, savoir prendre des photos, rédiger des articles avec l'objectivité la plus grande possible et posséder quelques connaissances informatiques.

Richard Vigier a coché toutes les cases : ce jeune retraité de l'électronique aéronautique vit à Sainte-Foy depuis quelques

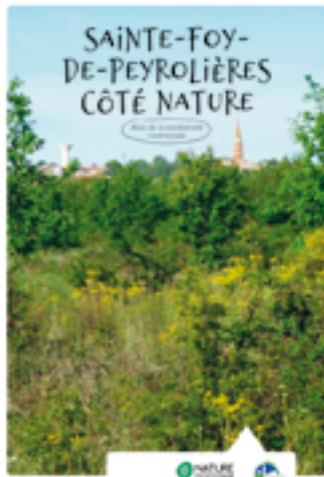
années. C'est un passionné de lecture et d'histoire locale qui s'intéresse à la vie associative et à l'évolution du village. Au titre de la société civile, il est depuis peu membre du comité consultatif «aménagement et travaux». Son souhait : faire connaître et valoriser notre commune dans les colonnes du quotidien régional.

**Pour le joindre, l'informer d'un événement ou d'une manifestation : 06 01 77 05 49, [richard\\_vigier@orange.fr](mailto:richard_vigier@orange.fr)**

## Atlas de la biodiversité Afin de mieux connaître la biodiversité de la commune...

De 2016 à 2018, un partenariat entre la commune et NEO (Nature en Occitanie) a permis d'établir un recensement précis des zones humides, des espaces boisés, de la faune et de la flore.

Toute la richesse en biodiversité de la commune a ainsi pu être consignée dans un document très technique : l'Atlas de la Biodiversité. Afin de donner une dimension plus accessible à ce travail, et pour répondre aux nombreuses demandes, un livret, fruit des nombreuses collaborations des acteurs de cet atlas, sera imprimé au début de l'été 2021. Il sera mis en vente pour une somme très modique



à l'accueil de la Mairie. La recette permettra d'acheter des poissons (notamment des sardines) pour mettre dans la mare.



## Le « Lavoir »

# Des travaux pour améliorer les déplacements...

**Un solide bâtiment en béton barre les accès vers la rue Saint-Jude et la pente sud du village.**

Il s'agit d'un garage aménagé en 1985 par la commune à l'emplacement d'anciens lavoirs. En 2011, les enfants de Sainte-Foy, accompagné d'un animateur de la MJC de Saint-Lys l'ont décoré avec une fresque colorée. Les

associations Chasse et Vélo l'ont utilisé pour du stockage jusqu'à ce qu'elles disposent en 2020 d'un nouveau local « multi-activités » situé route de Saint-Thomas.

La place au pied du château d'eau va gagner en espace grâce à la suppression de ce local qui en occupe une grande partie.

## Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

### « Sainte-Foy ensemble »

Le nouveau groupe scolaire : une réflexion structurée et mûrie depuis de nombreux mois. Dès 2016, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE 31 réalise une étude concernant l'école élémentaire Jules Ferry. En 2017, l'Assistance à Maître d'Ouvrage AMO est choisie pour un projet de construction d'un nouveau complexe. L'année 2018 a été consacrée à la réalisation du Programme du Projet avec l'AMO. Le concours d'architecte pour le choix du maître d'œuvre a été organisé en 2019, 3 candidats ont été sélectionnés parmi 45 et le cabinet d'architectes MDR de Montpellier a été retenu. L'année 2020 a permis de lancer les appels d'offres vers les entreprises. En ce début d'année 2021, les entreprises ont été sélectionnées et le plan de financement de l'opération consolidé. La persévérance de l'équipe en place a permis de passer toutes ces étapes. Continuons ensemble dans cette voie pour que cet équipement soit à la hauteur des attentes de tous ses futurs utilisateurs.

### « Au plus près des foyers »

Lors du Conseil Municipal du 16 février, l'engagement des emprunts pour le groupe scolaire a été adopté. Ce projet a un coût très élevé. En effet, après les études et les plans préliminaires payés lors du mandat précédent, la commune devra emprunter 3415940€, dont la plus grosse partie sur 40 ans. En conséquence, nous ne disposerons que de 80000€ par an de marge de manœuvre, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, jusqu'en 2026. Était-ce le bon choix ? Trois projets ont été étudiés mais nous n'avons pas pu les consulter, étant exclus de la commission appel d'offres. Malgré nos réserves et nos doutes légitimes, nous avons agi avec en tête l'intérêt de Sainte-Foy, de ses habitants(es) et voté POUR cet engagement. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité que les enfants de notre commune soient bien accueillis et qu'enseignants, personnel et parents d'élèves contribuent à leur éducation dans de bonnes conditions.

## Adomicile

## Un nouvel espace services à Sainte-Foy



Catherine Bezombes et à sa fille Elodie Ravier-Bezombes, co-gérantes de l'entreprise Adomicile

**Bienvenue à Catherine Bezombes et à sa fille Elodie Ravier-Bezombes, co-gérantes de l'entreprise Adomicile, qui viennent de s'installer dans le local situé 1, avenue du 19 mars 1962.**

Anciennes auxiliaires de vie, Catherine et Elodie ont décidé il y a 11 ans de créer leur entreprise de services à la personne. Aujourd'hui, forte de 50 salariés et encouragée par la demande, Adomicile ouvre à Sainte-Foy son 3<sup>ème</sup> bureau après Labastide-Clermont et Cazères. Les services proposés sont mul-

tiples et s'adressent surtout aux personnes âgées et aux familles : aide aux courses, aux repas, à la toilette, au lever, mais aussi accompagnement en promenade, entretien du logement... Elles peuvent également aider à la constitution de dossiers d'aides, type APA.

En raison de la situation sanitaire, Catherine et Elodie ne reçoivent pas physiquement dans leur nouveau bureau mais vous accueillent au téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h, au 05 62 20 14 67 ou au 06 09 43 15 28.

## Notre histoire

## Les écoles de la commune

**Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, une part importante de la population vit dans des villages ou des hameaux. Depuis les lois Guizot (1833) et Ferry (1881), la plupart d'entre eux, possède une école.**

C'est le cas de Sainte-Foy-de-Peyrolières. L'enseignement est obligatoire de 6 à 13 ans, les enfants peuvent toutefois quitter l'école avant cet âge s'ils ont obtenu le certificat d'études primaires institué le 28 mars 1882. Filles et garçons étudient dans des locaux différents. Le programme national, comprend morale, lecture, orthographe, rédaction, calcul, histoire, géographie, leçons de choses, gymnas-

tique, travail manuel, couture, jardinage, ...

Cependant, la commune est très étendue, les hameaux et lieux-dits sont souvent éloignés du centre du village. Les enfants qui habitent La Salvetat se rendent à pied à l'école la plus proche, Beaufort. D'autres vont à Cambarnard, pour d'autres encore c'est la classe unique du Parayre qui les accueille.

Cette petite école fonctionne encore à la fin du siècle dernier, une dizaine d'élèves de la commune y sont scolarisés. Les bâtiments, détruits par un incendie sont remplacés par la salle des fêtes quelques années après la fermeture de l'école.



Dans la classe, on fête carnaval en 1986.



Devant l'école du Parayre Noël 1985 : les élèves et leurs petits frères

## Paiement de proximité Au service des usagers des Finances publiques

**Le paiement de proximité se généralise dans le réseau des buralistes partenaires.**

Depuis maintenant six mois, il est possible de payer ses factures de cantine, de crèche, d'hôpital, les amendes ou impôts, en espèces et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires. En Haute-Garonne, 99 buralistes répartis sur 55 communes sont actuellement agréés.

### Comment ça marche ?

L'utilisateur doit simplement s'assurer que son avis ou sa facture comporte un QR code et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.



### Où trouver un buraliste agréé ?

La liste des buralistes agréés, qui augmentent régulièrement, est consultable dans les centres des finances publiques ou sur [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite). Les buralistes agréés affichent le logo ci-dessus. Le Tabac-Presses de Sainte-Foy est agréé.



### Etat civil

Du 1<sup>er</sup> déc. 2020 au 28 février 2021

#### Naissances

BOGGIO Malo  
SENTEX JOSEPH Théa

#### Mariages

EL HABTI Salma & LAURENT Sylvain

#### Décès

AMADIO Maria, née GAMBARTOTTO  
DELBOIS Sonia, née LAUTRIE  
GEROUAIS Ginette, née TEYSSEIRE  
GUILBAUD Christian  
LAFFAILLE Berthe, née SONAR

### La mairie à votre service

Contactez la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Courriel : [mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr) - **Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23**

Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h.

**Mercredi** : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h. (semaines impaires)

[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

**Responsable de publication** : François VIVES - **Réalisation** : aldorande-communication - **Impression** : Editions Bucerep, tél. : 05 61 21 15 72 - Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Amandine DELPECH, Joëlle ESCALLE, Dominique GUYS, Cassandre HAUTCOEUR, Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Également Michel BRON & Pascal DELCOUDERC. Coordination : Sylvie DUPIN